

Mesures relatives à l'immigration et au statut de
réfugié pour les citoyens de Hong Kong

Mémoire d'orientation

Alliance Canada Hong Kong | Février 2021

**Mémoire rédigé pour le Comité permanent de la citoyenneté et de
l'immigration (CIMM)**

Rédacteurs :

Alliance Canada Hong Kong (ACHK) ACHK

Équipe de relations gouvernementales

Équipe de recherche de l'ACHK

Robert Falconer, conseiller

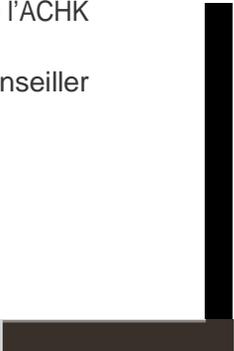


Table des matières

Table des matières	1
Introduction	2
<i>La Loi sur la sécurité nationale de Hong Kong</i>	2
Une crise humanitaire non conventionnelle	3
Recommandation n° 1 : Créer un cheminement réservé aux demandeurs d’asile pour les Hongkongais fuyant la répression, et permettant entre autres choses de demander des documents de voyage directement d’outre-mer, sans que s’appliquent les restrictions relatives à la COVID-19	4
Recommandation n° 2 : Modifier les règles s’appliquant au parrainage privé et à la réunification des familles pour permettre aux militants et aux membres de familles élargies de venir s’établir au Canada	5
Recommandation n° 3 : Moderniser et accélérer le traitement des demandes d’immigration et de statut de réfugié au Canada pour résorber l’accumulation des demandes nouvelles ou en cours	5
Recommandation n° 4 : Créer un plan de communications clair et stratégique pour combattre la désinformation et faire la promotion des cheminements actuels	6
Recommandation n° 5 : Dévoiler un plan visant à soutenir les Canadiens et leurs familles à Hong Kong, restaurer les statuts des Canadiens, et accélérer les demandes de résidence permanente pour les membres de familles élargies	6
Annexe	7
Critères du Système de classement global (SCG) d’Entrée express	7

Introduction

Le gouvernement du Canada a adopté une série de mesures relatives à l'immigration en appui aux résidents de Hong Kong et aux Canadiens qui y habitent, mais elles se limitent avant tout aux étudiants, aux récents diplômés et aux membres de la famille immédiate de citoyens canadiens ou de résidents permanents. Le gouvernement de Hong Kong a mis en œuvre diverses mesures répressives sous prétexte de lutter contre la COVID-19, y compris l'imposition de périodes de confinement abusives, la collecte de données biométriques obligatoire par des tests contre la COVID-19, l'élimination de la double citoyenneté et la fin de la reconnaissance du passeport délivré aux ressortissants britanniques (outre-mer) pour limiter encore davantage la liberté de circulation des Hongkongais.

À Hong Kong même, l'opposition politique est décimée, et le réseau de militants prodémocratie fait l'objet d'attaques incessantes. On peut maintenant s'attendre à ce que les gouvernements de la Chine et de Hong Kong s'en prennent aux citoyens qui ont pris part aux manifestations, voté aux primaires démocratiques et envoyé des messages de contestation par les réseaux sociaux. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, les choses vont devenir très sombres pour ceux qui vivent à Hong Kong, peu importe leur statut de citoyen.

Hong Kong ne peut plus attendre. Il faut agir maintenant.

La *Loi sur la sécurité nationale* de Hong Kong

L'adoption de la nouvelle *Loi sur la sécurité nationale* à Hong Kong a signalé le début d'une répression politique et de persécutions sans précédent. La portée très générale de la *Loi* permet à l'État de s'en prendre aux dissidents, tout en démantelant les organisations populaires par des mesures de surveillance s'appliquant à la société civile, au monde politique, et à l'appareil judiciaire.

Tout en prétendant ainsi protéger la sécurité nationale, les autorités se sont vantées à de nombreuses reprises de pouvoir utiliser la *Loi* comme outil d'éradication de l'opposition politique. La *Loi* confère d'énormes pouvoirs à un Bureau de la sécurité nouvellement créé, dont les activités, qu'elles touchent aux enquêtes, à l'exécution de la loi ou au judiciaire, ne sont que très peu encadrées. La *Loi* met effectivement fin à l'autonomie de Hong Kong, de même qu'à ses libertés électorales et juridiques en instituant les moyens de supprimer les libertés fondamentales autrefois garanties par la *Loi fondamentale de Hong Kong*.

Les effets de la *Loi* se sont également manifestés de façon indirecte par des politiques gouvernementales dans différents secteurs : l'imposition de serments de loyauté dans la fonction publique et les conseils de district, l'interdiction d'émissions de télévision et de manuels scolaires, le blocage de sites Web, le congédiement d'enseignants, le gel de comptes de banque, et l'imposition de mesures biométriques pour l'obtention d'une autorisation professionnelle.

Une crise humanitaire non conventionnelle

Il ne s'agit pas d'une crise humanitaire conventionnelle, et les solutions habituelles n'aideront en rien ceux qui ont le plus besoin de notre aide. Certains militants ont vu leur passeport confisqué ou se sont fait interdire de quitter Hong Kong. D'autres sont surveillés, pris en filature, et craignent pour leur vie. Bien plus encore se sont fait arrêter avant de pouvoir quitter le territoire. Cet état de fait impose d'agir très vite; il n'y a pas une minute à perdre.

Le Bureau de sécurité nationale effectue systématiquement des opérations de surveillance et des opérations clandestines. On a observé des policiers en civil à l'aéroport, qui font semblant de flâner à l'intérieur du terminal et autour des portes d'embarquement. Les autorités songent même à adopter des lois pour interdire qu'on quitte Hong Kong et pour circonscrire encore davantage la liberté de circulation.

Des conseillers politiques canadiens ont déjà recommandé que les Hongkongais désirant se réfugier au Canada passent par des programmes comme Entrée express ou celui des visas étudiants. Ces programmes visent avant tout les gens éduqués et financièrement bien établis de la classe moyenne supérieure. Notre équipe a analysé les profils de militants bien connus : aucun n'aurait reçu d'invitation à présenter une demande de résidence permanente lors du dernier tirage d'Entrée express en fonction de leur statut socio-économique, de leur âge ou de leurs antécédents professionnels (voir l'annexe). En ce qui a trait aux visas étudiants, il faut d'abord être accepté dans un établissement d'enseignement postsecondaire et acquitter des frais de scolarité exorbitants, ce qui rend cette option inaccessible pour ceux qui fuient la persécution.

La plupart des programmes exigent aussi des demandeurs qu'ils soumettent les résultats de vérifications policières et des données biométriques. Depuis le début du mouvement prodémocratie, en juin 2019, la police de Hong Kong a arrêté de façon arbitraire et discriminatoire des législateurs, des militants, des protestataires et même des passants innocents. Il est dangereux de demander des vérifications à la police et ainsi risquer d'attirer l'attention des autorités sur son intention de fuir le territoire. On s'attire ainsi davantage de surveillance et de persécutions.

Recommandations

L'avenir de Hong Kong est sombre et incertain, ce qui fait qu'un grand nombre de ses habitants songent à venir s'établir au Canada. À ce sujet, l'Alliance tient à présenter cinq recommandations au gouvernement du Canada. Elles ne sont pas indépendantes les unes des autres, mais doivent être appliquées ensemble pour constituer une stratégie globale qui permettra d'offrir aux Hongkongais désireux de venir au Canada un maximum d'accessibilité, tout en répondant à leurs divers besoins. Elles devraient s'étendre même aux Hongkongais qui ne détiennent pas un passeport de citoyen britannique d'outre-mer.

Recommandation n° 1 : Créer un cheminement réservé aux demandeurs d'asile pour les Hongkongais fuyant la répression, et permettant entre autres choses de demander des documents de voyage directement d'outre-mer, sans que s'appliquent les restrictions relatives à la COVID-19

À cause des restrictions frontalières imposées par le Canada en temps de pandémie, peu de Hongkongais peuvent venir demander le statut de réfugié au Canada même grâce à un visa de voyage ou d'études. Les autorités ont interdit à beaucoup de ceux qui risquent des persécutions de quitter le territoire ou ont confisqué leurs documents de voyage. Le Canada devrait prévoir un cheminement réservé aux demandeurs d'asile qui permettrait aux citoyens de Hong Kong de demander le statut de réfugié et d'obtenir des documents de voyage directement d'ambassades ou de consulats (à Hong Kong même, mais aussi dans d'autres pays comme Taïwan et le Royaume-Uni). Le Canada a déjà eu recours à des moyens du genre pour protéger des personnes à titre humanitaire, par exemple, la [catégorie de pays source](#) et [Rainbow Railroad](#). Les ambassades américaines n'offrent pas de protection comme telle, mais peuvent accorder un refuge provisoire et transmettre une recommandation au programme d'admission des réfugiés des É.-U., ou demander au département de la Sécurité intérieure une autorisation spéciale. L'Alliance presse le gouvernement du Canada de lever les restrictions frontalières imposées à cause de la COVID-19 pour les demandeurs de statut de réfugié, tout en maintenant les nouvelles mesures pour des tests et une quarantaine obligatoire.

Recommandation n° 2 : Modifier les règles s’appliquant au parrainage privé et à la réunification des familles pour permettre aux militants et aux membres de familles élargies de venir s’établir au Canada

Il faut modifier le programme de parrainage privé et de réunification des familles pour tenir compte de la détérioration de la situation politique et des besoins humanitaires à Hong Kong. Il est également impératif de lever les restrictions frontalières pour permettre qu’on se rende au Canada tout en respectant la quarantaine obligatoire et les mesures en matière de tests contre la COVID-19.

Parrainages privés et mixtes

Divers organismes communautaires ont déjà accueilli des demandeurs de statut de réfugié de Hong Kong de façon informelle. Modifier les programmes existants permettrait une collaboration renforcée et plus formelle avec les communautés de la diaspora hongkongaise très actives au pays pour l’accueil de cette catégorie de réfugiés.

Mesures de réunification des familles

L’Alliance prie instamment le gouvernement du Canada d’étendre les critères de réunification familiale aux membres des familles élargies comme les grands-parents, les oncles et les tantes, les cousins, les petits-enfants, etc. En raison des nouvelles règles de citoyenneté et de l’interdiction possible de quitter le territoire, il faut que le gouvernement du Canada envisage de révoquer les restrictions aux frontières pour permettre aux membres de familles élargies de citoyens canadiens de venir s’établir au Canada le plus tôt possible.

Recommandation n° 3 : Moderniser et accélérer le traitement des demandes d’immigration et de statut de réfugié au Canada pour résorber l’accumulation des demandes nouvelles ou en cours

Dans une présentation antérieure au Comité CIMM (à propos des études sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes d’immigration et de demandes de statut de réfugié), nous pressions le gouvernement du Canada de se pencher sur le grand nombre de cas en attente. Il faut moderniser et accélérer le processus de demande de statut de réfugié en consacrant plus de ressources financières au système actuel. On devrait permettre aux demandeurs venant de Hong Kong ou de Chine de présenter des [demandes moins complexes](#), afin d’en accélérer le traitement pour les Hongkongais, les Tibétains, les Ouïghours et les membres d’autres communautés menacées par le Parti communiste chinois.

Nous pressons le gouvernement du Canada de remédier au retard dans le processus d'aiguillage d'IRCC et d'augmenter le nombre d'équivalents temps plein à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, ainsi qu'à IRCC pour empêcher toute nouvelle accumulation de retards. La Commission et IRCC devaient conserver un effectif complet même en périodes creuses, ce qui leur permettrait de réagir plus rapidement à des hausses du nombre de demandes ou à des crises humanitaires. On pourrait réaffecter du personnel au programme de réinstallation des réfugiés lorsque la charge de travail le permettrait. Nous prions le gouvernement de regrouper l'accès aux permis de travail et à la sécurité sociale dans le Document du demandeur d'asile.

Recommandation n° 4 : Créer un plan de communications clair et stratégique pour combattre la désinformation et faire la promotion des cheminements actuels

Nous avons observé qu'il y a beaucoup de désinformation à propos des cheminements d'immigration au Canada en temps de crise. Nous prions le gouvernement du Canada et IRCC de créer une stratégie de communication axée sur la communauté pour mieux faire connaître ses cheminements aux Hongkongais. Des sites Web, de l'information et des portails de demande multilingues faciliteraient grandement l'accessibilité aux Hongkongais.

Recommandation n° 5 : Dévoiler un plan visant à soutenir les Canadiens et leur famille à Hong Kong, à restaurer les statuts des Canadiens et à accélérer les demandes de résidence permanente pour les membres de familles élargies

Malgré le fait que nous ne connaissons pas encore l'effet des nouvelles politiques en matière de citoyenneté de Hong Kong et de son interdiction de quitter le territoire, nous croyons que le Canada doit prendre des mesures proactives pour soutenir les Canadiens à Hong Kong. Le gouvernement doit restaurer le statut de Canadiens qu'on a forcés à renoncer à leur citoyenneté ou qui n'ont pas renouvelé leur documentation. En outre, il devrait s'assurer que les membres des familles élargies de citoyens canadiens puissent se rendre au Canada pour y demander la résidence permanente par un processus accéléré.

Annexe

Critères du Système de classement global (SCG) d'Entrée express

Le dernier tirage d'Entrée express – le 174^e – a eu lieu le 21 janvier 2021. On y a offert 4 626 invitations à présenter une demande (IPD) aux candidats dont la note minimale était de **454**.

On trouvera ci-dessous les profils de plusieurs groupes bien connus de militants prodémocratie de Hong Kong et leur note au Système de classement global d'Entrée express.

<p>L'étudiant au secondaire</p> <p>Âge : 14-17 ans Niveau d'éducation : Moins que le niveau secondaire Niveau de français ou d'anglais : Anglais – Bon/Courant, Français – Aucune compétence Info pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aucun membre de la famille au Canada• Aucun emploi réservé au Canada, aucune expérience de travail au Canada, aucune expérience de travail à l'étranger <p>Note : 94</p> <p><i>Autres points : non admissible, n'est pas encore un adulte possédant un minimum d'une année d'expérience comme travailleur qualifié. Autre cheminement possible : éducation internationale + expérience de travail (120 000 \$ et plus, sans compter les frais de subsistance)</i></p>	<p>Le militant universitaire</p> <p>Âge : 18-24 ans Niveau d'éducation : Diplôme d'études secondaires (études postsecondaires non terminées) Niveau de français ou d'anglais : Anglais – Bon/Courant, Français – Aucune compétence Info pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aucun membre de la famille au Canada• Aucun emploi réservé <p>Note : 299 ~ 323</p>
<p>Le jeune professionnel sur le marché du travail</p> <p>Âge : 25-35 ans Niveau d'éducation : Diplôme d'études postsecondaires Niveau de français ou d'anglais : Anglais – Intermédiaire, Français – Aucune compétence Info pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aucun membre de la famille au Canada• Aucun emploi réservé au Canada, aucune expérience de travail au Canada <p>Note : 342 ~ 392</p>	<p>Le militant aux études supérieures</p> <p>Âge : 24-30 ans Niveau d'éducation : Doctorat Niveau de français ou d'anglais : Anglais – Intermédiaire, Français – Aucune compétence Info pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aucun membre de la famille au Canada• Aucun emploi réservé au Canada <p>Note : 375 ~ 390</p>

<p>Le militant plus âgé</p> <p>Âge : 55-80 ans Niveau d'éducation : Moins que le niveau secondaire Niveau de français ou d'anglais : Anglais – Moins que le niveau courant, Français – Aucune compétence Info pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun membre de la famille au Canada • Aucun emploi réservé au Canada, aucune expérience de travail au Canada, aucune expérience de travail à l'étranger <p>Note : 68</p>	<p>L'entrepreneur prodémocratie</p> <p>Âge : 30-50 ans Niveau d'éducation : Diplôme d'études secondaires Niveau de français ou d'anglais : Anglais – Moins que le niveau courant, Français – Aucune compétence Info pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun membre de la famille au Canada • Aucun emploi réservé au Canada <p>Note : 228 ~ 333</p>
--	--

Références

- [Critères du Système de classement global \(SCG\) – Entrée express](#)
- [Calculateur](#)